

# 37<sup>ème</sup> CONCENTRATION DU HAUT AGOUT

19 et 20 octobre 2013



**BRASSAC**

**TARN**



RENSEIGNEMENTS :  
CASTRES BURLATS CANOE KAYAK  
cbck @free.fr  
ou ☎ 06 77 63 05 43

LA CONCENTRATION DE L'AGOUT EST ORGANISEE PAR LE CLUB DE CASTRES BURLATS  
CANOE KAYAK AVEC L'AIDE DES CLUBS DU TARN, DU COMITE DEPARTEMENTAL, DU  
CONSEIL GENERAL, DE LA MAIRIE ET DU COMITE DES FÊTES DE BRASSAC.  
LES LACHERS D'EAU SONT FAITS PAR E.D.F. G.E.H. TARN-AGOUT



## **LA RIVIERE :**

- Départ du barrage de Pontviel
- Pontviel / Monségou 2 km classe 3
- Monségou / la Peyre 7 km classe 3-4
- Escalier de la Peyre classe 5 (portage rive gauche)
- Escalier de la Peyre / Brassac 3 km classe 3-4 soutenue

L'arrivée se fait sur la chaussée, 100m après le Pont Neuf. On accède alors :

- Sur la rive gauche, au camping
- Sur la rive droite, au parking de la place de Castelnau

Après la piscine municipale de Brassac, au-dessus de la restitution EDF à Brassac, il y a deux passages dangereux :

- Un rappel pour de la mesure de débit d'EDF. C'est un petit mur en béton de chaque côté de la rivière. Un portage est possible rive gauche.
- La digue d'EDF juste en amont de la restitution. Elle est infranchissable à cause de la base qui est une dalle en béton à quelques centimètres sous le niveau de l'eau. Le contournement de la digue s'effectue par le canal de gauche.

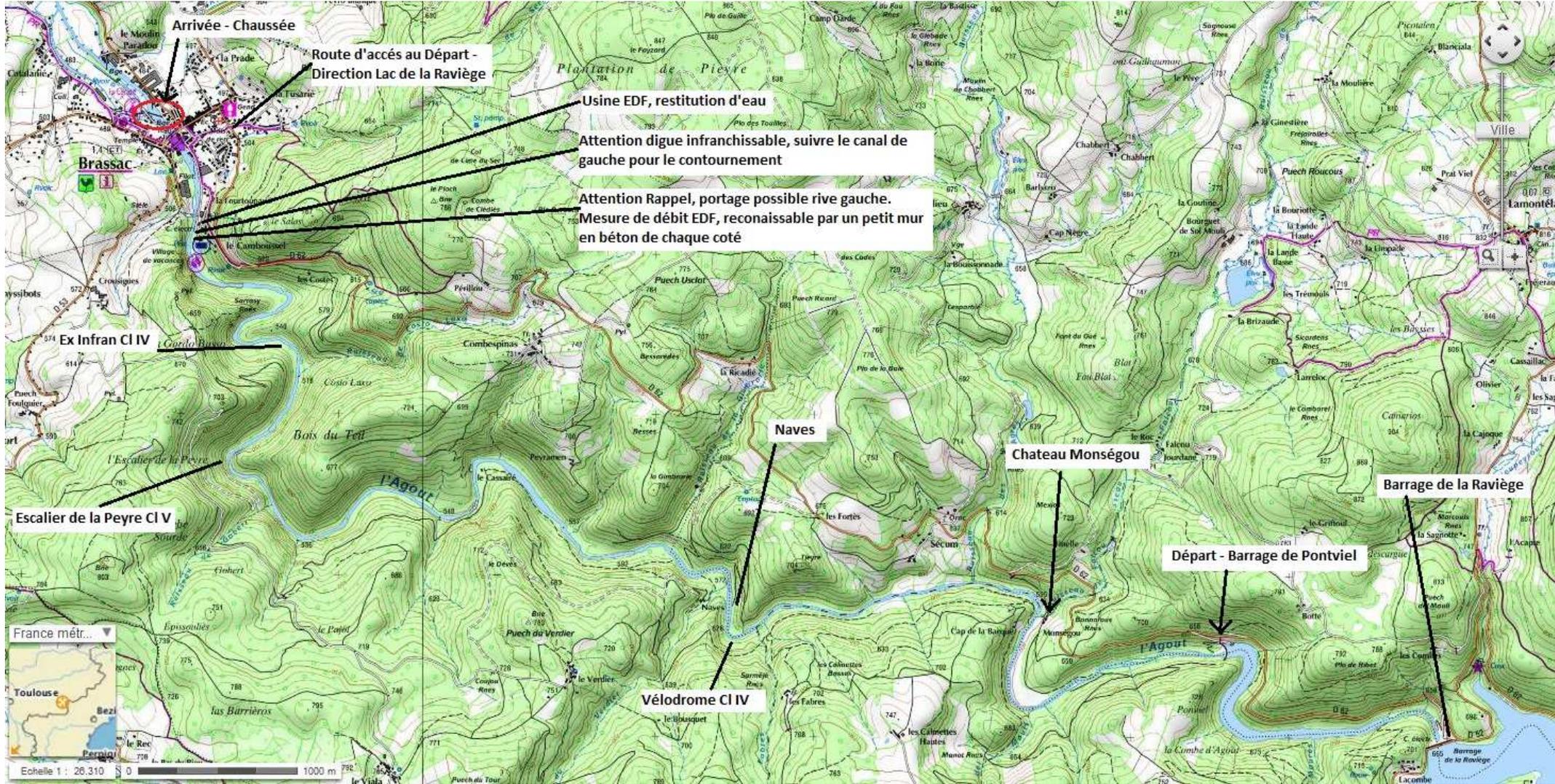


Escalier de la Peyre



Barrage de Pontviel (départ)

# LA CARTE :



## **RENSEIGNEMENTS :**

La manifestation est du type Concentration, ce n'est pas une course de vitesse. Elle est ouverte à tout kayakiste ou canoéiste français ou étranger, qu'il soit ou non membre d'un club. Le parcours intégral choisi (départ Pontviel et arrivée place de Castelnau) traverse Brassac.

Les descentes s'effectuent librement aux horaires indiqués par les organisateurs.

L'inscription est obligatoire.

Une particularité de la Concentration de l'Agout est l'excellente ambiance et les relations amicales tissées par les kayakistes au fil des années. Cet état d'esprit continue. Dans les contre-courants quelquefois étroits, chacun a sa place et accueille le suivant avec un sourire ou un mot amical.

## **REGLEMENT DE LA CONCENTRATION :**

Pour d'évidentes raisons de sécurité, l'inscription est obligatoire. Elle permet de naviguer et de participer au vin d'honneur offert par la municipalité de Brassac.

Les feuilles d'Inscription pour le repas sont à renvoyer avant le **11 octobre 2012** à **Vincent Molinier**, voir les modalités d'inscription page6.

Les participants devront respecter la rivière, ses autres usagers et les riverains.

Nous rappelons que dans cette gorge sauvage et d'accès difficile, **la sécurité doit obligatoirement être assurée par les groupes de kayakistes eux-mêmes.**

Conformément à l'arrêté du M.J.S. du 4 mai 1995, chaque participant portera obligatoirement un casque et un gilet aux normes, des chaussures fermées et aura une assurance. Les embarcations seront obligatoirement munies de réserves de flottabilité et d'anneaux de bosse.

Les organisateurs interdiront la descente à toute embarcation ne respectant pas ces règles élémentaires de sécurité.

En raison du nombre important de participants, de l'étroitesse de la rivière et du respect des autres usagers, **les rafts ne sont ni conseillés ni désirés.**

L'inscription engage les participants à accepter ce règlement.

## **PROGRAMME :**

### *Samedi 19 octobre*

|               |                                      |
|---------------|--------------------------------------|
| 10h à 15h     | Accueil à Pontviel                   |
| 12h30 à 15h30 | Lâcher 13 m <sup>3</sup> /s          |
| 15h30 à 16h30 | Lâcher 16 m <sup>3</sup> /s          |
| 18h 30        | Vin d'honneur château de la Marquise |
| 20h 00        | Repas château de la Marquise         |
| 22h 00        | Concert gratuit :                    |

### *Les casse museaux (Rock festif)*



### *Dimanche 20 octobre*

|           |                             |
|-----------|-----------------------------|
| 9h à 10h  | Lâcher 13 m <sup>3</sup> /s |
| 10h à 14h | Lâcher 18 m <sup>3</sup> /s |

Les horaires ci-dessus sont ceux des lâchers à Pontviel, sous réserve de modification.  
Temps de propagation :

- Escalier de la Peyre : 2 h 15
- Brassac : 3h 30

# **HEBERGEMENTS BRASSAC :**

Camping municipal réouvert pour l'occasion, accueil gratuit (offert par la Mairie et le CBCK).

Hôtel du Centre ☎ 05 63 74 00 14

Gîtes du Camboussel 4/6 places et 6/8 places ☎ 05 63 73 13 38 ou 06 12 91 95 88



Brassac camping municipal

## **INSCRIPTIONS :**

**Pour la navigation :**

L'inscription à la descente pourra être faite au départ le jour de l'événement ou en envoyant la fiche d'inscription rempli.

**Pour le repas :**

**avant le 11 octobre accompagnées du règlement à**

**Vincent Molinier, 1786 Donnadiou Haut 81580 SOUAL à l'ordre du Castres Burlats Canoë Kayak**

**Attention :** Ne seront réservés que les **repas payés au 11 octobre**, pour le repas 200 inscriptions maxi, dans l'ordre de réception de vos règlements.

**Il n'est pas possible de s'inscrire sur place au repas.**

- **Inscription pour la navigation** **5€**
- **Inscription pour le repas** **13€**

